

Diplôme de niveau 5

Formation en initial ou en contrat d'apprentissage

Code RNCP : 38367

Le titulaire du BTS "**Maintenance des Véhicules**" permet d'accéder aux métiers de l'après-vente des voitures particulières (VP), **des véhicules de transport routier (VTR)** et des motocycles. Cette formation est proposée en mixité en première et deuxième année.

Objectifs de la formation

Sous le contrôle du chef d'atelier et avec les différents services de l'entreprise, la capacité d'analyser, de diagnostiquer, de mettre en œuvre, d'organiser, de s'informer et de communiquer passeront par les activités suivantes :

- -Effectuer un diagnostic complexe
- -Réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes
- -Organiser les activités de maintenance et de réparation
- -Assurer la relation client

Prérequis

Entrée en classe de première année de BTS :

- Titulaire d'un baccalauréat.

Modalités d'évaluation du diplôme

- 1 épreuves ponctuelles écrites : Culture générale et expression.
- 4 épreuves ponctuelles orales dont deux facultatives : Connaissance de l'entreprise, Mesures et analyse, Langue vivante 2 (Facultative), Engagement étudiant (Facultative).
- 3 Contrôles en Cours de Formation en domaine général : Anglais, Mathématiques et Physique – Chimie.
- 2 Contrôles en Cours de Formation en domaine professionnel : Relation client et Intervention sur véhicule.

Moyens mobilisés

- **Humains** : Equipe de formateurs experts dans leur domaine (général et professionnel) dont certains issus du monde de l'entreprise.
- **Pédagogiques** : Apport théorique, Travaux pratiques à l'atelier TP (plateau technique. Travail en individuel, en sous-groupe. Echange de pratiques, apprentissage par les pairs. Cours sur plateforme e-learning Electude...
- **Techniques** : Ateliers équipés des dernières technologies (dont prêt de matériels par les entreprises partenaires) ; mise à disposition des outils Office 365.
- **Accompagnement** : Référents handicap et mobilité nationale et internationale.

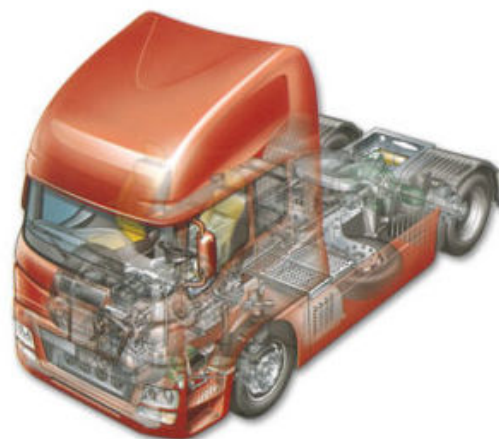
Documents de fin de formation

Diplôme reconnu par l'État

- **Diplôme BTS : Maintenance des Véhicules, option Véhicule de Transport Routier**

Durée

- 24 mois
- 1435 heures en centre de formation.



€ Tarifs

- Apprentissage : Frais de formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise.
- Initial : <https://enseignement-superieur-poitiers.isaac-etoile.fr/tarifs/>

Et après...

- Prépa ATS industrielle
- Licences professionnelles (organisation et maintenance, management des services de l'auto)
- Expertise auto
- École de commerce

Réfèrent handicap

Locaux accessibles aux personnes en situations de handicap. Adéquation des moyens de la prestation possible.

Mise en relation avec le réfèrent handicap

Mme LEGRAND Véronique

Mail : secretariat-bts@isaac-etoile.fr

📄 Candidature

Document à envoyer par mail au secrétariat :

- un CV
- une lettre de motivation
- vos bulletins de notes de 1ère et de terminale
- la copie de vos diplômes
- le relevé de notes de votre Baccalauréat

Ou sur Parcoursup :

**parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur

Contenu de formation

Bloc de compétence N°1 : Réaliser le diagnostic des systèmes des véhicules

- Réaliser un pré-diagnostic à partir des informations recueillies auprès du client et des données techniques du véhicule.
- Constaté le dysfonctionnement, formuler et hiérarchiser les hypothèses de panne.
- Appliquer un protocole d'essais, de contrôles et de mesures.
- Analyser les résultats obtenus et identifier l'origine de la défaillance.
- Proposer des solutions correctives adaptées aux contraintes techniques, économiques, environnementales et réglementaires.

Bloc de compétence N°2 : Assurer la relation clientèle et la commercialisation des produits et services de l'après-vente

- Accueillir le client, recueillir ses attentes et réceptionner le véhicule.
- Expliquer les modalités de l'intervention, les délais et les prestations proposées.
- Présenter une proposition commerciale adaptée aux besoins du client.
- Restituer le véhicule, expliquer les travaux réalisés et conseiller le client sur les prochaines interventions.

Bloc de compétence N°3 : Organiser les activités de maintenance des véhicules

- Planifier les interventions en tenant compte du plan de charge, des moyens disponibles et des délais.
- Suivre l'avancement des travaux et ajuster l'organisation en fonction des aléas.
- Contrôler le respect des procédures constructeur, des règles qualité, sécurité et environnement.
- Suivre les indicateurs de performance de l'après-vente.
- Contribuer à l'appui technique et au développement professionnel de l'équipe.

Bloc de compétence N°4 : Réaliser la maintenance corrective des véhicules

- Préparer l'intervention corrective à partir du diagnostic et de la documentation technique.
- Organiser et sécuriser le poste de travail, notamment pour les véhicules électriques ou hybrides.
- Remplacer, réparer, régler et paramétrer les systèmes défectueux.
- Contrôler la conformité et la qualité de l'intervention.
- Assurer la traçabilité des opérations réalisées et le respect des règles environnementales.